

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 29 novembre 2021 à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal du 30 septembre 2021

- 2021-56 Décisions du maire
- 2021-57 Convention de partenariat entre la commune d'Orgeval et l'Etat relative à la videoprotection
- 2021-58 Modification du tableau des effectifs
- 2021-59 Convention de mise à disposition d'un avocat du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France
- 2021-60 Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public
- 2021-61 Rapport annuel 2020 des EPCI et syndicats intercommunaux - Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
- 2021-62 Lancement d'une concession de services pour le mobilier urbain
- 2021-63 Création d'un comité consultatif - fêtes municipales
- 2021-64 Tarifs droits de place et autorisations de voirie au 1er janvier 2022
- 2021-65 Avance de subvention aux associations et aux établissements publics communaux
- 2021-66 Subvention exceptionnelle à l'APSO
- 2021-67 Subvention exceptionnelle au Club de l'Amitié
- 2021-68 Exercice 2022 - Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022
- 2021-69 Décision modificative n°3
- 2021-70 Attribution de compensation définitive n°1 au titre de 2021
- 2021-71 Débat sur les orientations générales du RLPI
- 2021-72 Adhésion à la convention spécifique du guichet numérique des autorisations d'urbanisme mis en place par la CUGPS&O
- 2021-73 Instauration d'un périmètre d'étude sur le secteur de l'OAP Villennes situé rue de Villennes
- 2021-74 Participation au financement d'enfants scolarisés à l'IEM de Bailly
- 2021-75 Rapport annuel 2020 du SIVU de la Petite Enfance

- 2021-76 Subvention au Lions Club de la Région du Grand-Popo au Bénin - projet kits scolaires pour les écoliers orphelins
- 2021-77 Rapport annuel 2020 des syndicats intercommunaux - SIVOM de Saint-Germain-en-Laye

La séance du conseil municipal se tiendra à La Croisée, en présence du public en nombre restreint (10 personnes max.), et retransmise sur le site de la ville : www.ville-orgeval.fr

Le respect des gestes barrières doit être assuré.



Fait à Orgeval,
Le 17 novembre 2021

Le Maire,
Hervé Charnallet

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Hervé Charnallet', is written over the printed name. The signature is fluid and extends to the right.